

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY
CONSEIL D'ADMINISTRATION
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 2 avril 2019

OBJET :
Reprise anticipée des résultats

Rapporteur : Mme CADET
Délibération n°2

EXPOSE DES MOTIFS

Conformément aux dispositions de l'article L. 2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, les centres communaux d'action sociale ont la possibilité, à l'instar des communes, d'effectuer une reprise anticipée des résultats de l'exercice antérieur, avant l'adoption du compte administratif correspondant. Cette reprise permet d'intégrer, dans le budget primitif, les déficits ou excédents générés sur l'exercice précédent, et de déterminer le niveau le plus juste de subvention communale à solliciter.

Il est proposé de procéder à la reprise anticipée de l'excédent dégagé à la clôture de l'exercice 2018 conformément au tableau ci-dessous :

Résultat de fonctionnement	
Dépenses de l'exercice	332 302.48 €
Recettes de l'exercice	332 529.28 €
Résultat de l'exercice	226,80 €
Excédent antérieur reporté	+ 13 646.50 €
<i>Résultats à affecter</i>	13 873.30 €
Résultat d'investissement	
Dépenses de l'exercice	200 €
Recettes de l'exercice	- €
Excédent antérieur reporté	- €
<i>Besoin de financement</i>	200 €
Affectation (1068)	200 €
Report en fonctionnement (R002)	13 673.30 €

PROPOSITION

Il est proposé au Conseil d'Administration de procéder à la reprise anticipée du résultat de l'exercice 2018 conformément au tableau ci-dessus.

DELIBERATION

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la proposition ci-dessus.

Transmis et reçu en Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 8 avril 2019.

Pour extrait,

Le Président,

Michel BREUILLE

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

REUNION DU MARDI 2 AVRIL 2019

**SOUS LA PRESIDENCE DE
M. Michel BREUILLE PRESIDENT DU CCAS**

Nombre de membres en exercice	17
Nombre de présents	12
Nombre de votants	12

PRESENTS :

Mmes Nadine CADET, Myriam LEDROIT, Christine SIMONNET, Rosette GIRSCH, Marie-France LACOUR, Janine MARCHAL et Marie-France METZELARD.

MM. Guy FRANIATTE, Louis CAUSERO, Patrick CAILMAIL et Claude CHASSARD.

EXCUSEES :

Mmes Annette FRANCISCO, Véronique SAGET et Patricia LANZI.

ABSENTS :

MM. Jean-Pierre BRANDELY et Matthieu RIFF.

Pour extrait,

Le Président,



Michel BREUILLE